

I. Crédit bancaire

L'encours du crédit bancaire s'est établi à fin août à 1 103 MMDH, en hausse de 3,9% d'une année à l'autre.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	août-24	juil-24	août-23	
Crédit bancaire *	1 103,1	-0,8	3,9	
Agents non financiers	936,4	-0,1	3,1	
Entreprises non financières	513,5	-0,3	3,7	
Privées	441,2	-0,1	2,9	
Publiques	72,4	-1,5	9,1	
Ménages	387,5	-0,1	0,8	
Agents financiers	166,7	-4,6	8,6	

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

En particulier pour les entreprises non financières privées, le crédit bancaire a marqué une augmentation annuelle de 2,9% reflétant la progression de ses principales composantes. En effet, les crédits à l'équipement se sont accrus de 6,6% et les facilités de trésorerie de 2%. Pour leur part, les concours à la promotion immobilière ont marqué une hausse de 2,4%.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	août-24	juil-24	août-23	
Total	441,2	-0,1	2,9	
Facilités de trésorerie	195,0	-0,7	2,0	
Equipement	114,4	1,2	6,6	
Immobilier	50,9	-0,8	2,4	
Autres crédits *	25,0	-1,6	-2,2	
Créances en souffrance	55,9	0,8	1,6	

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement bancaire, au T2-2024, a été jugé « normal » par les industriels. Par ailleurs, le coût du crédit aurait été en stagnation selon 81% des entreprises et en hausse selon 17% d'entre elles.
- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T2-2024, les critères auraient été maintenus inchangés pour les crédits de trésorerie et à l'équipement et se seraient durcis pour les prêts à la promotion immobilière. Par taille d'entreprise, ils auraient été maintenus inchangés aussi bien pour les TPME que pour les GE. Pour ce qui est de la demande, les banques déclarent une hausse pour tous les objets de crédit et pour toutes les tailles d'entreprises, GE et TPME.
- Au T2-2024, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont augmenté à 5,45%. Ils se sont établis à 5,34% pour les GE et à 5,68% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T2-2024	T1-2024	T4-2023
Entreprises non financières	5,37	5,26	5,30
Entreprises privées	5,45	5,38	5,42
TPME *	5,68	5,85	5,70
GE**	5,34	5,16	5,25

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- Le crédit accordé aux ménages a enregistré une hausse annuelle de 0,8%, traduisant essentiellement un accroissement de 1,5% des prêts à l'habitat et de 0,8% de ceux à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 23,5 MMDH après 20,7 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	août-24	juil-24	août-23	
Total	387,5	-0,1	0,8	
Habitat	245,9	0,1	1,5	
Mourabaha immobilière*	23,5	0,9	13,3	
Consommation	58,1	0,2	0,8	

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T2-2024, les banques indiquent des critères d'octroi inchangés aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation. Pour la demande, elle aurait augmenté, tant pour les prêts à la consommation que pour ceux à l'habitat.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T2-2024, globalement en baisse à 5,90%, avec un recul à 7,03% pour les crédits à la consommation et à 4,79% pour ceux à l'habitat.

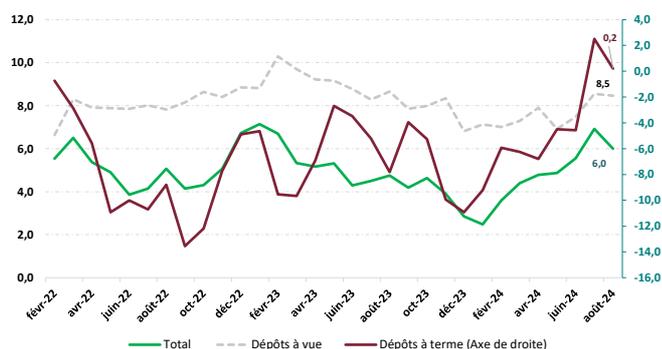
Taux débiteurs par objet (en %)

	T2-2024	T1-2024	T4-2023
Ménages	5,90	6,09	5,95
Crédits à l'habitat	4,79	4,81	4,83
Crédits à la consommation	7,03	7,22	7,18

II. Dépôts bancaires

- A fin août 2024, les dépôts auprès des banques se sont établis à 1 202,4 MMDH, enregistrant une hausse de 6% comparativement au même mois de l'année précédente.
- Les dépôts des ménages ont atteint 894 MMDH, en hausse annuelle de 5,9%, avec 207,6 MMDH détenus par les MRE. Les dépôts des entreprises privées ont, pour leur part, progressé de 11% à 209,7 MMDH à fin août.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Les taux de rémunération des dépôts à terme ont enregistré une augmentation de 6 points de base pour ceux à 6 mois et une baisse de 21 points de base pour ceux à 12 mois s'établissant respectivement à 2,73% et 2,53% à fin août 2024.
- Le taux minimum de rémunération des comptes d'épargne a été fixé à 2,48% pour le deuxième semestre 2024, soit une baisse de 26 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	août-24	juil-24	juin-24	mai-24	avr-24
Comptes à terme					
6 mois	2,73	2,67	2,77	2,51	2,40
12 mois	2,53	2,74	3,2	3,03	2,96